

SAINT-GENIS-LAVAL ENTREPRISE

# Pour ses cinq ans, TC transport se convertit à l'hybride

Grâce à de nouveaux contrats, la société de transport adaptée va déployer ses premiers véhicules hybrides.

Depuis fin mai, TC Transport, spécialiste du transport de personnes handicapées et à mobilité réduite (PMR), a changé de dimension. Au sens premier du terme d'abord, en troquant ses quelque 40 m<sup>2</sup> à l'étage pour une surface six fois plus grande au rez-de-chaussée du même immeuble. Ce gain significatif d'espace permet de garer les véhicules de réserve à l'abri, et de bénéficier d'un espace garage pour les petits travaux d'entretien.

## Une formation spécifique pour les conducteurs

Au sens figuré ensuite, puisque la société a remporté des appels d'offres dans la Drôme, qui lui permettront de rouler, à la rentrée, avec 11 véhicules hybrides. Des Toyota Yaris et Auris, fonctionnant à la fois à l'électricité et à l'essence, seront déployées sur ces nouvelles lignes. Une première pour l'entreprise, fondée il y a cinq ans, par Philippe Man-



■ Pour entamer sa cinquième année, TC Transport peut compter sur ses nouveaux locaux, en rez-de-chaussée. Les véhicules hybrides seront livrés en septembre. Photo T. B.

dier : « C'était inédit pour nous de répondre à un appel d'offres en incluant des critères écologiques, faibles émissions de CO<sub>2</sub>, commente-t-il. Nous n'avons pas remporté tous les contrats, mais ça nous pousse à prendre davantage en considération notre impact environnemental ». Transport d'enfants handicapés vers leurs établissements spécialisés, comme la Cristallerie de Givors, convoyage de membres d'associations, comme l'Association des paralysés de France (APF), ou

“ Nos trajets vont gagner en sécurité et en sérénité ”

Philippe Mandier,  
fondateur de TC Transport

même location de véhicules adaptés sans conducteur : TC a une valeur sociale évidente. Elle décide maintenant de s'engager en matière de développement durable. Pour se

familiariser avec la technologie hybride et les changements de conduite qu'elle impose, les futurs chauffeurs de ces Toyota suivront un module spécifique, à l'automne.

« Tous les véhicules auront une boîte automatique, ce qui correspond à une demande de certains conducteurs, qui souffrent des hanches ou des genoux », explique Philippe Mandier, qui rappelle que 85 % des salariés de TC Transport sont eux-mêmes handicapés. Leur confort de conduite sera aussi amélioré :

« Nos trajets gagneront en sécurité et en sérénité grâce aux alertes qui se déclencheront en cas de franchissement de ligne blanche ou de freinage d'urgence ».

## L'avenir s'annonce serein

Autant d'éléments qui pourraient permettre à TC Transport de garder la confiance de ses partenaires. Les contrats sont prévus pour quatre ans avec les départements, et trois ou quatre ans avec les établissements scolaires spécialisés. « La durée des concessions permet d'apporter d'éventuelles corrections à nos prestations, et nous offre suffisamment de visibilité pour anticiper nos futures candidatures », détaille Philippe Mandier.

L'avenir s'annonce donc serein pour l'entreprise de bientôt 70 salariés. En novembre 2017, les cars Philibert, un groupe familial qui exploite une quarantaine de lignes régionales, sont entrés à hauteur de 33 % dans le capital. Dans cinq ans, Philibert détiendra 80 % de TC Transport. Qui pourra alors fêter ses dix ans en s'offrant, qui sait, ses premiers véhicules 100 % électriques ?

Théo BLAIN